



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Lignon du Velay

*Projet de Contrat
Territorial Lignon du Velay*

Commission Locale de l'Eau
21 février 2020



CLE du 21 février 2020
SAGE Lignon du Velay



- Validation du bilan d'activités de la CLE pour l'année 2019
- Avis sur le projet de contrat territorial Lignon du Velay
- Points d'informations et d'actualités divers
 - × Avancement de l'inventaire complémentaire des zones humides
 - × Appels à initiatives PSE (Paiement pour Service Environnementaux)
 - × Courriers transmis à la CLE, sur le thème gestion quantitative
 - × Dossiers loi sur l'eau transmis pour information à la CLE en 2019





Bilan d'activités de la CLE et de la cellule d'animation année 2019



CLE du 21 février 2020
SAGE Lignon du Velay

Bilan d'activités de la CLE 2019

Réunions de la CLE et du bureau

➤ 1 réunion de la CLE :

25 octobre => avis sur le projet d'EPAGE Loire-Lignon / validation de la feuille de route de la CLE / validation de la déclaration environnementale / participation à l'élaboration du programmes de mesures du SDAGE

➤ 1 réunion du bureau : **3 juin** => préparation de la feuille de route de la CLE / point sur l'évolution de la structure porteuse / point sur la convention de soutien des débits réservés du Lignon en aval de Lavalette de 1998

➤ 1 réunion du bureau mutualisée avec les SAGE Loire Amont et Loire en Rhône-Alpes : **16 septembre** => présentation du projet d'EPAGE Loire-Lignon / présentation rapide des enjeux de chaque SAGE et zoom sur les études menées.



Bilan d'activités de la CLE 2019

Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

- Suivi et contribution à l'élaboration du CTLV (engagements de mutualisation feuille de route)
- Suivi des SAGE limitrophes : Loire amont et Loire en Rhône-Alpes
- Suivi des différentes procédures liées à la gestion de l'eau (priorisation des ouvrages, comité sécheresse, élaboration SDAGE 2022-2027, mise en œuvre GEMAPI, actualisation PDPG 43, assises de l'eau 07 ...)
- Lancement et suivi de l'inventaire des zones humides en milieux forestiers
- Recherche de cofinancements pour les actions du SAGE et du CTLV (projet LIFE, FEDER, PNA MP...)

Actions d'information, communication, sensibilisation

- ♦ Publication de la newsletter mensuelle
- ♦ Animations scolaires : collège de Dunières, écoles maternelles de Sainte-Sigolène
- ♦ Mise en ligne des rapports d'études et compte-rendus sur Gest'eau + site <http://www.sagelignonduvelay.sitew>



Bilan d'activités de la CLE 2019

Budget et financement

	Dépenses réalisées	Plan de financement		
		AELB	DPT	auto-financement
Frais de fonctionnement et de personnel pour l'animation	69 143 €	70%		30 %
Frais de consultation et d'enquête publique (à solder en 2020)	20 500 €	70%	10 %	20 %

Bilan et perspectives

Mise en œuvre décalée d'1 an du fait de l'évolution structure porteuse
Aboutissement de la structuration GEMAPI avec le projet d'EPAGE Loire-Lignon

Importance de soutenir l'élaboration du CTLV pour la cohérence et le bon avancement des actions du SAGE (mutualisation)

Engagement de certaines actions pour préparer mise en œuvre (études prioritaires, documents d'information, mise à jour données ...)

2020 : Mutualisation avec SAGE limitrophes et CTLV à poursuivre et développer

2020 : Communication à faire sur le SAGE (début mise en œuvre, élections)





Avis sur le projet de contrat territorial Lignon du Velay (CTLV)



CLE du 21 février 2020
SAGE Lignon du Velay

Projet de Contrat Territorial CTLV

Le Contrat Territorial sera un des outils de mise en œuvre du SAGE, il devra lui être compatible.

Le PAGD du SAGE énonce plusieurs actions à mettre en œuvre par le contrat territorial, notamment :

étendre le territoire d'intervention à l'ensemble du périmètre du SAGE (D3.7)

mener les actions concernant la protection des cours d'eau accueillant des espèces patrimoniales, la restauration et l'entretien des cours d'eau, la lutte contre les espèces invasives, le rétablissement de la continuité écologique (D 3.4/ D 3.5 /D3.7/ D 3.8)

participer aux actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion (D 3.6)

élaborer et mettre en œuvre des programmes de gestion et de restauration des zones humides (D 2.3 / D 2.4)

mettre en place une animation agricole pour l'amélioration de la gestion des effluents d'élevage (D1.6 /D 1.10)

poursuivre l'installation de points d'abreuvements (D 1.11)





Points d'actualité et d'informations divers



CLE du 21 février 2020
SAGE Lignon du Velay

Inventaire zones humides forestières

Action inscrite dans le PAGD du SAGE, disposition 2.1 -2°)

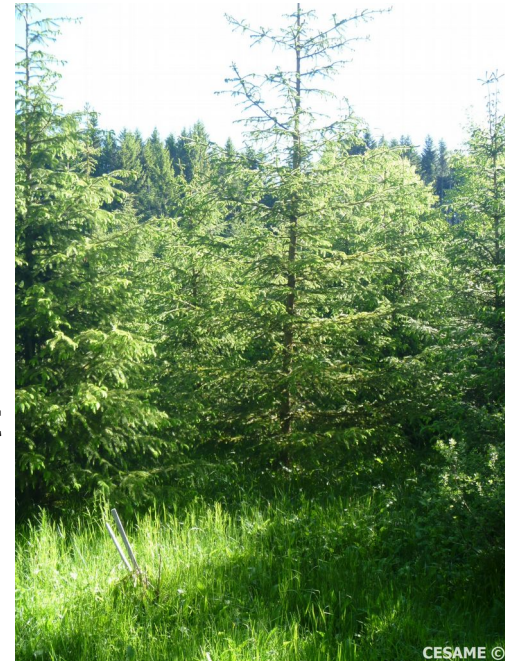
objectifs :

- Recenser les zones humides forestières de plus de 0,5 ha et les caractériser

→ complément à l'inventaire existant de 2005, qui correspondait plutôt aux milieux ouverts

- Proposer une hiérarchisation basée principalement sur leurs rôles dans le soutien de l'étiage et en tant que réserve de biodiversité

→ concernera les zones humides > 0,5 ha en milieux forestiers ET ouverts



☞ Cet inventaire constituera donc un outil de connaissance et d'aide à la décision

☞ Mais cet inventaire n'est pas

- Un recensement exhaustif des zones humides du territoire
- Un document réglementaire s'appuyant sur une délimitation précise au titre de la Loi sur l'Eau (cartographie et non délimitation)



Inventaire zones humides forestières

Action inscrite dans le PAGD du SAGE, disposition 2.1 -2°)

inventaire mené en 3 phases :

Phase 1 se termine,
ateliers de
concertation locale
les 6 et 7 février

Terrain de mars à
juin avec des
démonstrations
ouvertes à tous

- Phase 1 : Pré-localisation des zones humides à inventorier :

- Travail cartographique et bibliographique
- Mise en place d'une démarche participative

- Phase 2 : Inventaire et caractérisation des zones humides

- Prospections de terrain
- Saisie des données et hiérarchisation des zones humides

- Phase 3 : Partage des résultats de l'étude

- Présentation aux ateliers de concertation locale
- Restitution en COPIL et validation par la CLE d'ici fin 2020

Points divers : informations CLE

Paieement pour Services Environnementaux (PSE)

=> appel à initiatives financé dans le cadre du 11ème programme AELB

- **Objet** : soutenir financièrement une action ou un mode de gestion d'un acteur qui améliore l'état de l'environnement
- **Ex : pour préserver ou améliorer des pratiques et aménagements agricoles respectueux de l'environnement soit un dispositif proche des MAEC mais avec des variantes :**
 - rémunération fondée sur l'atteinte de résultats (et non sur la mise en œuvre moyens)
 - rémunération proportionnée à l'importance des services rendus sur la totalité de l'exploitation agricole (et non à la parcelle)
 - rémunération à la fois sur l'existant et sur la transition
 - intégration de 2 domaines d'actions : gestion du système de production & gestion des structures paysagères
 - plus de marge de manœuvre sur la définition des actions (liste d'indicateurs adaptables en fonction des enjeux)



Points divers : informations CLE

Païement pour Services Environnementaux (PSE)

=> appel à initiatives financé dans le cadre du 11ème programme AELB

Mobilisation du dispositif sur le territoire du Lignon ?

La première phase de l'AAI* permettra de mener une étude de construction du dispositif de PSE territorial local



Les contractualisations avec les agriculteurs volontaires viendront dans un second temps (2021 ?)

- **Coté Ardèchois** : dossier de réponse à l'AAI* déposé par le Parc Naturel des Monts d'Ardèche en partenariat avec Chambre d'Agriculture 07 et EPAGE Loire-Lignon
 - dépôt lors de la première session fin janvier 2020
 - concerne partie Ardéchoise de 2 CT : Lignon du Velay et Haut-Bassin de la Loire
- **Coté Haute-Loire** : dossier de réponse à l'AAI* à déposer par l'EPAGE Loire-Lignon
 - dépôt lors de la deuxième session d'ici fin mars 2020
 - priorité à la masse d'eau du Lignon amont (Aire d'Alimentation de Captage prioritaire de Lavalette)
 - structures partenaires à identifier
 - **groupe de travail à réunir rapidement**



Points divers : informations CLE

Courrier d'un hydrogéologue agréé aux CLE de Haute-Loire (copie d'un courrier au préfet en date du 30 octobre 2019)

- **Objet :** alerter sur la pratique des forages dans le sous-sol à vocation d'usage d'eau ou géothermie
- **Constat :**
 - les massifs volcaniques et les aquifères qu'ils renferment sont très méconnus et ces ressources vont prendre de plus en plus de valeurs compte-tenu des tensions probables à venir sur l'usage des eaux.
 - de nombreux forages sont réalisés sans surveillance, sans connaissance de la géologie et de l'hydrogéologie, sans cimentation ni protection en surface et sans déclaration administrative
- **propositions :**
 - Encadrer scrupuleusement toute initiative et informer des travaux réalisés pour préserver la ressource en eau souterraine
 - Faire respecter les bonnes pratiques
 - Pédagogie auprès des praticiens et des maires
 - Participer à la connaissance partagée de la géologie et hydrogéologie
 - Recenser les ouvrages existants et les protéger



Points divers : informations CLE

Courrier d'un hydrogéologue agréé aux CLE de Haute-Loire (copie d'un courrier au préfet en date du 30 octobre 2019)

Réponse des présidents des CLE du SAGE Haut-Allier et Loire-Amont :

« Les faits rapportés nous semble correspondent avec exactitude à la situation sur le massif volcanique du Devès... Dans une récente étude sur le Devès pilotée par les CLE des deux SAGE, il a effectivement été fait mention de l'existence de très nombreux forages non déclarés et non recensés... les forages non déclarés ou mal réalisés font planer des incertitudes sur l'approvisionnement en eau du territoire (risque de contamination d'une nappe, méconnaissance de l'ensemble des prélèvements). ... Il nous paraît aujourd'hui indispensable de recenser, régulariser, et protéger en surface les forages du plateau du Devès.... De notre côté, nous avons d'ores et déjà lancé de nombreuses actions de sensibilisation, et nous sommes prêts à nous mobiliser d'avantage sur ce sujet que nous jugeons de la plus haute importance. »

échos dans le SAGE Lignon :

- ok sur constat manque de connaissance sur nappes souterraines
- nécessité d'une étude hydrogéologique notamment sur l'aquifère classé en NAEP (Massif du Velay, extension de la nappe du Devès) à définir en concertation avec CLE Loire Amont (D 1.2)



Points divers : informations CLE

Note sur la gestion des sécheresses liées aux canicules de l'année 2019 (rédigée par un membre du comité de bassin et relayée par le président de la CLE du SAGE Haut-Allier)

- **Objet :** alerter sur les effets cumulatifs et répétés des manques d'eau & rappeler l'importance d'une gestion préventive des ressources en eau
- **Constat :**
 - déficit pluviométrique et hydrologique de mai 2018 à octobre 2019
 - manque de pluies efficaces en automne et hiver rendait prévisibles les insuffisances de débits dès mars 2019
 - alertes non prises en compte, mesures de restrictions promulguées trop tard, dérogations accordées
 - nombreux cours d'eau en rupture découlement ou assec / impact sur la reproduction de nombreuses espèces aquatiques
- **Propositions :**
 - Adapter les mesures d'économies d'eau sur un cycle annuel tenant compte des pluies automnales et hivernales
 - relever les seuils de déclenchement en fonction des déficits et tenir compte de l'élévation de température de l'eau



Points divers : informations CLE

Note sur la gestion des sécheresses liées aux canicules de l'année 2019 (rédigée par un membre du comité de bassin et relayée par le président de la CLE du SAGE Haut-Allier)

Message du président de la CLE du SAGE Haut-Allier :

« Le changement climatique nous impose, territoires de l'amont du bassin Loire et Allier, à rapidement inclure dans notre culture, nos projets et notre perception du territoire la question du manque d'eau et de sa nécessaire gestion économe de long terme. L'image du massif central "château de la France" est une image trompeuse, elle induit une disponibilité en eau qui n'est pas toujours conforme à la réalité. ... Ce manque d'eau pèse sur l'ensemble de notre économie tant sur les volets agricoles et forestiers que domestiques, industriels ou touristiques. ... Il nous faut donc anticiper dès aujourd'hui tant sur la saison estivale à venir que sur les années prochaines. »

échos dans le SAGE Lignon :

Messages à relayer
Actions à conduire en priorité

- objectifs de réduction des volumes prélevés sur les bassins déficitaires / définition de volumes maximums ailleurs (D 1.1)
- révision de l'arrêté cadre sécheresse (D1.2)
- sensibilisation aux enjeux de gestion quantitative (D1.2)
- réduire les pertes sur les réseaux AEP / économiser l'eau (D1.4)



Points divers : informations CLE

Dossiers loi sur l'eau transmis pour information à la CLE par la DDT 43 en 2019

Projet concerné	Commune	Cours d'eau	Impact	Régime
Passage réseau d'eaux usées ZA du Fieu	Tence	Mazeaux	Traversée ruisseau	Déclaration
Débardage	Chambon sur Lignon	Affl. du Merdos	Traversée ruisseau	Déclaration
Débardage	Riotord	Clavarine	Traversée de ruisseau	Déclaration
Débardage	Raucoules	Ru de Salettes	Traversée de ruisseau	Déclaration
Enfouissement lignes électriques	Yssingeaux	Siaulme	Traversée de ruisseau Enrochement de berges	Déclaration
Aménagement plate-forme ZA de Chambaud	St-Romain-Lachalm	Gournier	Destruction zones humides Remblais en lit majeur	Déclaration
Extension ZA des Lardons	Raucoules	Brossettes	Destruction zones humides Busage de cours d'eau Rejet d'eaux pluviales	Déclaration
Restauration de la continuité écologique et hydromorphologique (CTHL)	Saint-Jeures	Salcrypt	Remblais ancien bief Modification profil en long	Déclaration
Restauration hydromorphologique (N2000)	Fay-sur-Lignon	Lignon	Recréation lit Modification profil en long	Déclaration
Réalisation d'un forage d'irrigation	Saint-Maurice-de-Lignon		Forage à destination de prélèvement eaux souterraines	Déclaration
Aménagement hydroélectrique du Pont du Fraysse	St-Jeures Yssingeaux	Auze	Prélèvement d'eau Obstacle à l'écoulement Modification profil en long	Autorisation
Vidange de plan d'eau	St-Jeures	Auze	Vidange de plan d'eau	Déclaration





Merci de votre attention

Les documents du SAGE sont disponibles sur :

<https://www.gesteau.fr/sage/lignon-du-velay>

Contacts Cellule d'animation :

Emilie DARNE

EPAGE Loire Lignon

04 15 38 00 64

emilie.darne@sicalahauteloire.org

Suivez les actualités du Lignon sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Contrat-Territorial-Lignon-du-Velay-806472056402845/>



CLE du 21 février 2020
SAGE Lignon du Velay